

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

Séance du 22 septembre 2021

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire (prolongation jusqu'au 15 novembre 2021) et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt et un le **22 septembre, à 15h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur Eric MARTELLIERE

Date de la convocation :

Nombre de membres en exercice : 26

01 septembre 2021

Membres présents :

Date de la réunion :

22 septembre 2021

Titulaires : Nelly ANTOINE, Thierry BENOIST, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, Corinne GARCIA, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Claire GRANGER, Pascal HUGUET, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHÉRITIER, Jean-Marc MORETTI, Christophe THORIN

Suppléants : Jean COLY suppléant de Cécilia NAUCHE,
François GAUTRY suppléant d'Annick BARRÉ

Pouvoirs :

François FROMET a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI
Philippe MERCIER a donné pouvoir à Joël DEBUIGNE
Vincent ROBIN a donné pouvoir à Jean COLY
Régine VASSAUX a donné pouvoir à Claire GRANGER

N°50.2021

Membres titulaires excusés : Annick BARRÉ, Yann BOURSEGUIN, Claude DENIS, Marie-Agnès FERET, François FROMET, Philippe MERCIER, Karine MICHOT, Cécilia NAUCHE Vincent ROBIN, Régine VASSAUX

Objet de la délibération :

**Finances – Tarifs 2021 –
Tarification « Mission Conseil
en organisation »**

Madame Sylvie HERSANT, Payeur Départemental du Loir-et-Cher, excusée

Christophe THORIN a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration que, chaque année, les membres du Conseil d'Administration se prononcent sur les tarifs applicables à certaines prestations réalisées par les services du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher (CDG41).

Le Président rappelle les délibérations n° 51.2020 du 04 décembre 2020, n° 25.2021 du 06 avril 2021 et n°38.2021 du 27 mai 2021 actant ces différents tarifs.

Par délibération n° 42.2021 du 22 septembre 2021, les membres du Conseil d'Administration ont acté la mise en œuvre d'une nouvelle mission facultative, la mission de Conseil en organisation.

.../...

Au regard de ce qui a été acté par cette délibération, il convient, à la liste des tarifs pour l'année 2021, d'ajouter la tarification suivante :

Mission Conseil en organisation

- Collectivités et établissements publics affiliés : 60,00 € / heure
- Collectivités et établissements publics non affiliés : 80,00 €/heure.

Cette tarification inclut les frais de déplacement (repas et transport)

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- pour la mission Conseil en organisation, d'appliquer la tarification, comme présentée ci-dessus, à compter du 1^{er} octobre 2021,
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Loir-et-Cher, ou son représentant, à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : 28 septembre 2021
Exécutoire le : 28 septembre 2021

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE



Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 22 septembre 2021

Le Président,

Eric MARTELLIERE

